



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

18^e SÉANCE TENUE LE 12 SEPTEMBRE 2005

DATE : Le 12 septembre 2005

HEURE : 17 h

LIEU : Maison du citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

Membres :

M. Yvon Boucher, président, conseiller district de la Rivière-Blanche (n^o 15)
M^{me} Denise Laferrière, vice-présidente, conseillère district de Hull (n^o 8)
M. Richard Jennings, conseiller district de Deschênes (n^o 3)
M. Paul-Émile Gauthier, citoyen
M^{me} Linda Giraldeau, citoyenne
M. Philippe Thompson, citoyen

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

Personnes-ressources :

M. Denis Bureau, commissaire au développement économique
M^{me} Nathalie Giguère, coordonnatrice / aménagement

Autres :

M^{me} Nicole Vilon Lance
M^{me} Kathleen Bigras
M^{me} Monique Montminy

ABSENCE :

Personne-ressource :

M. Éric Boutet, chef de division planification, réglementation et transport

DISTRIBUTION : Aux membres du CCA, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Ouverture

Le président constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 55.

On présente, félicite et souhaite la bienvenue à M^{me} Nathalie Giguère, nouvelle coordonnatrice à l'aménagement et au développement agricole qui a pour mandat de procéder aux diverses opérations visant la mise en valeur du territoire agricole.

M^{me} Giguère résume brièvement ses états de services en insistant sur ses emplois aux MRC de Drummond et de Nicolet-Yamaska et à l'UPA Outaouais-Laurentide.

On souhaite bonne chance à M^{me} Giguère et on l'assure de l'appui du CCA dans ses nouvelles fonctions.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est accepté en inversant l'ordre de présentation des articles 8 et 9 et en ajoutant deux sujets à l'article varia.

1. Ouverture
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2005
4. Signature du procès-verbal de la séance du 7 mars 2005
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 mars 2005
6. Date de la prochaine assemblée
7. Demande d'appui dans le but d'exploiter un centre équestre avec la garde et l'élevage de chevaux au 143, chemin Blanchette
8. Présentation de la politique de mise en valeur du territoire agricole de la Ville de Gatineau
9. Processus de mise en valeur du territoire agricole de la Ville de Gatineau
10. Varia :
 - a) Marché public
 - b) Projet d'abattoir dans le Pontiac
11. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2005

Le procès-verbal de la séance du 7 mars 2005 est accepté tel que présenté.

4. Signature du procès-verbal de la séance du 7 mars 2005

Le procès-verbal de la séance du 7 mars 2005 est signé par le président.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 mars 2005

Aucun commentaire n'est formulé.

6. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée est fixée au 3 octobre 2005. La séance fixée au 7 novembre 2005 est annulée.

7. Demande d'appui pour une autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser, à une fin autre que l'agriculture, le lot 1 371 171, du cadastre du Québec et ceci, dans le but d'exploiter un centre équestre avec la garde et l'élevage de chevaux au 143, chemin Blanchette, district de la Rivière-Blanche (n° 15)

On explique brièvement la nature de la demande d'appui pour une autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec dans le but d'exploiter un centre équestre avec la garde et l'élevage de chevaux au 143, chemin Blanchette en insistant sur la réglementation en vigueur, le contexte de la demande, le développement en zone agricole et les dispositions réglementaires applicables et l'impact du projet sur le territoire agricole.

Quelques commentaires sont formulés, entre autres, sur la définition de l'usage « centre équestre » additionnel à l'élevage de chevaux et la qualité des aménagements actuellement mis en place.

CONSIDÉRANT QU'une demande a été formulée en vue d'obtenir un appui pour une autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser, à une fin autre que l'agriculture, le lot 1 371 171, du cadastre du Québec et ceci, dans le but d'exploiter un centre équestre avec la garde et l'élevage de chevaux au 143, chemin Blanchette;

CONSIDÉRANT QUE la requérante est propriétaire d'un terrain situé en zone agricole et qu'elle a construit en 2003 une écurie afin de faire l'élevage de chevaux et l'exploitation d'un centre équestre;

CONSIDÉRANT QUE la requérante est productrice agricole dûment reconnue par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour l'exploitation d'un centre équestre avec l'élevage de chevaux est conforme au règlement de zonage numéro 1005-99 de l'ex-Ville de Gatineau ainsi qu'au projet de règlement de zonage numéro 502-2205;

CONSIDÉRANT QUE le centre équestre avec la garde de chevaux est un usage additionnel à l'usage principal « élevage de chevaux »;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation d'exploiter un centre équestre dans la zone agricole A72-09 aura peu d'impact sur les autres activités agricoles du secteur;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune autre place sur le territoire de la Ville de Gatineau à l'extérieur du territoire agricole qui peut recevoir des activités reliées à un centre équestre avec l'élevage de chevaux :

R-CCA-2005-09-12 / 01

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer la demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec afin de permettre l'exploitation d'un centre équestre avec la garde de chevaux additionnel à l'élevage de chevaux au 143, chemin Blanchette. Cette activité pourra être maintenue tant et aussi longtemps qu'il y aura une activité d'élevage de chevaux en place.

ADOPTÉE

Arrivée de M^{me} Nicole Vilon Lance

On explique à M^{me} Vilon Lance que le Comité consultatif agricole a accepté de recommander au conseil d'appuyer la demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec afin de permettre l'exploitation d'un centre équestre additionnel à l'élevage de chevaux.

On précise que le centre équestre est un usage additionnel et qu'il pourra être maintenu tant et aussi longtemps qu'il y aura de l'élevage de chevaux à cet endroit.

Départ de M^{me} Nicole Vilon Lance

Tel que convenu, l'article 9 est traité avant l'article 8.

9. Processus de mise en valeur du territoire agricole de la Ville de Gatineau

Arrivée de M^{mes} Kathleen Bigras et Monique Montminy.

On présente le processus de mise en valeur du territoire agricole en insistant sur les étapes réalisées au 12 septembre 2005, le plan d'actions internes et externes, le cadre de planification et réglementaire, la base de données pour un système d'information et d'aide à la prise de décision, le volet information et promotion, les objectifs généraux des politiques de remembrement, de valorisation et de développement et le volet financement.

On précise que, lors d'une prochaine séance du CCA, une recommandation sera formulée en vue de définir, à partir du processus de mise en valeur du territoire agricole, un plan d'action précis de travail pour les trois prochaines années.

Départ de M. Richard Jennings.

8. Présentation de la politique de mise en valeur du territoire agricole de la Ville de Gatineau

On présente la politique RVD (remembrement, valorisation et développement) du territoire agro-forestier de la Ville de Gatineau. On explique que les principaux éléments de cette politique sont :

- Un rappel du profil des terres, du potentiel agricole et des avantages comparatifs;
- Une présentation des enjeux relatifs aux îlots déstructurés et aux terres morcelées;
- Un exposé sur la valeur des terres selon les superficies, la production agricole des terres et la taxation;
- Un énoncé sur les orientations de la politique de remembrement et des stratégies;
- Une présentation de la vision de la politique de développement et de la stratégie;
- Une description de l'agroparc industriel, son occupation du sol, son couvert végétal, ses orientations stratégiques.

Départ de Paul-Émile Gauthier.

On présente aussi un bref résumé de quelques projets dont :

- Hydroorganic Gatineau (complexe de serres modernes);
- Centre coopératif de biovalorisation des produits naturels;

- Usine de biodiesel et de bioproduits.

On souhaite qu'une recommandation adressée au conseil municipal de la Ville de Gatineau, soit formulée par le CCA afin de faire cheminer le dossier.

Départ de M^{mes} Kathleen Bigras et Monique Montminy.

10. Varia :

- a) Marché public

Sujet reporté.

- b) Projet d'abattoir dans le Pontiac

On mentionne qu'un projet de création d'une coopérative de transformation des viandes et d'un abattoir est en gestation dans le Pontiac.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 20.